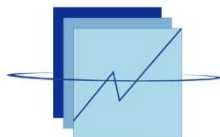


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



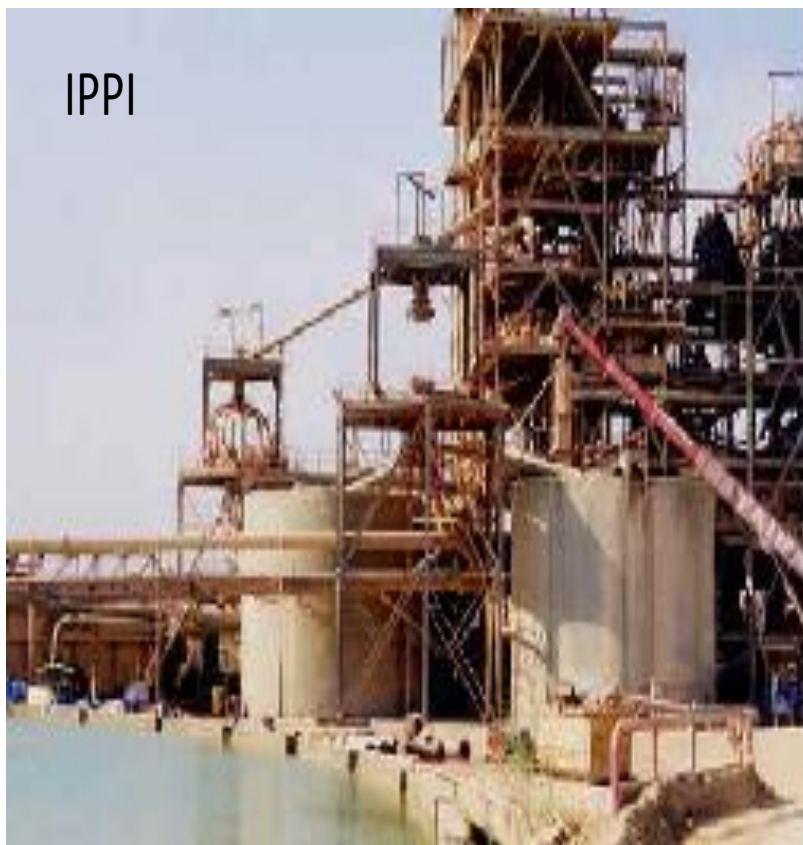
ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE DES PRIX DE PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)

Août 2019

IPPI



Avertissement

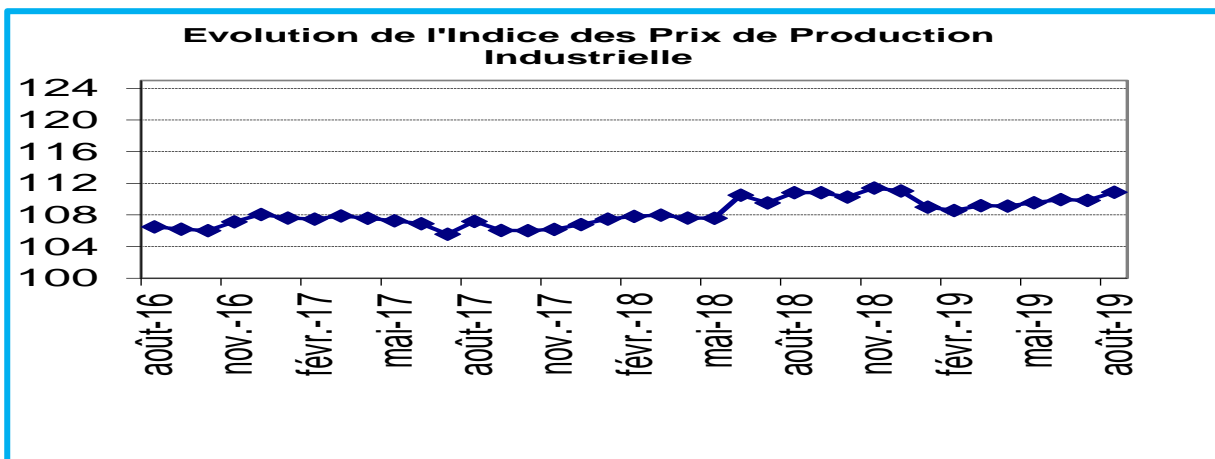
L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) publie la note « flash » relative à une analyse d'ensemble de l'Indice des Prix de Production dans l'Industrie (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix de production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 30 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix à la production.

ANALYSE D'ENSEMBLE : Un redressement des prix de production industrielle

En août 2019, les prix de production industrielle ont progressé de 0,9% en rythme mensuel. Cette augmentation fait suite à celle des prix de production dans les industries textiles et du cuir (+9,8%), des matériaux de construction (+2,1%), alimentaires (+1,9%), chimiques (0,7%) et mécaniques (+0,1%). Cependant, il est noté un fléchissement des prix dans les industries de production d'énergie (-2,0%). Les prix de production dans les industries extractives, du papier et du carton, ainsi que ceux des autres industries manufacturières n'ont pas connu de variations sensibles sur la période.

Relativement à ceux du mois correspondant de l'année précédente, les prix de production industrielle n'ont pas sensiblement varié.

Les prix moyens des huit premiers mois de 2019 ont crû de 0,8%, comparativement à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



ANALYSE SECTORIELLE

Une hausse des prix dans les industries textiles et du cuir

Les prix de production dans les industries textiles et du cuir ont progressé de 9,8% en rythme mensuel sous l'effet de l'augmentation de ceux d'égrenage de coton.

Rapportés à ceux d'août 2018, ils se sont relévéés de 24,7%

Sur les huit premiers mois de 2019, il se sont redressés de 13,5% relativement à ceux de la période correspondante de l'année précédente.

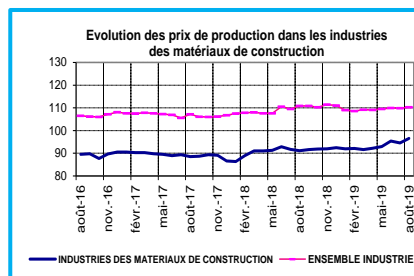


Une augmentation des prix dans les industries de matériaux de construction

Par rapport à ceux du mois précédent, les prix de production dans les industries des matériaux de construction se sont majorés de 2,1%, en rapport avec la hausse de ceux du ciment.

En outre, ils se sont relevés de 6,0% en rythme annuel.

Sur les huit premiers mois de 2019, ils se sont redressés de 3,2%, relativement à ceux de la période correspondante de 2018.

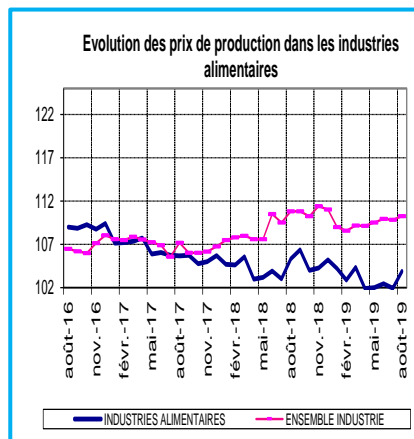


Un renchérissement des produits alimentaires

Les prix de production dans les industries alimentaires se sont rehaussés de 1,9% entre juillet et août 2019. Cette situation s'explique principalement par l'augmentation conjointe des prix de grains et d'aliments pour animaux (+13,4%) ainsi que ceux de transformation et conservation de poissons, crustacés et mollusques (+2,0%).

Par rapport à ceux du mois correspondant de l'année précédente, les prix de production dans les industries alimentaires ont fléchi de 1,4%.

Durant les huit premiers mois de l'année 2019, les prix de production dans les industries alimentaires ont chuté de 1,2% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.

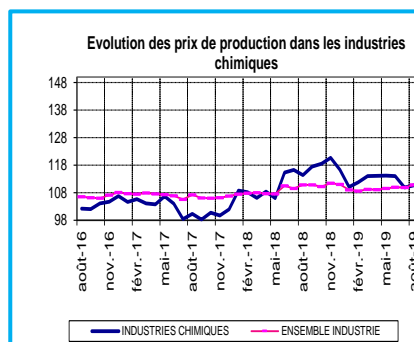


Une accroissement des prix dans les industries chimiques

Comparativement à ceux du mois précédent, les prix dans les industries chimiques ont crû de 0,7%. Cette augmentation est principalement liée à la hausse des prix de fabrications de produits chimiques de base (+2,9%). Toutefois, il est noté un fléchissement des prix de fabrication de produits en matières plastiques (-0,6%), ainsi que ceux du raffinage pétrolier (-0,4%).

Rapportés à ceux d'août 2018, les prix de productions dans les industries chimiques ont diminué de 3,3%.

Sur les huit premiers mois de 2019, il se sont redressés de 1,7% relativement à ceux de la période correspondante de l'année précédente.

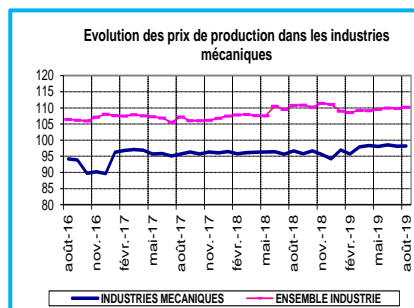


Un redressement des prix dans les industries mécaniques

Les prix de production dans les industries mécaniques ont augmenté de 0,1%, sous l'effet principalement de la hausse des prix de fabrication des autres ouvrages en métaux (+0,4%).

Rapportés à ceux de la période correspondante de l'année précédente, les prix de production dans les industries mécaniques ont progressé de 1,6%.

Les prix moyens des huit premiers mois de 2019 se sont accrus de 1,6%, comparativement à ceux de la période correspondante de l'année précédente.

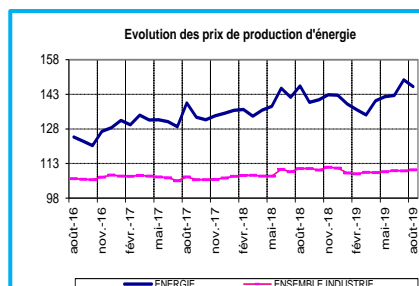


Une chute des prix dans les industries de production d'énergie

En août 2019, les prix dans les industries de production d'énergie ont fléchi de 2,0%, en liaison avec la baisse des coûts de production et distribution d'électricité (-3,0%).

En outre, ils ont chuté de 0,2% en variation annuelle.

Les prix moyens des huit premiers mois de 2019 ont progressé de 1,4%, comparativement à ceux de la période correspondante de l'année précédente.

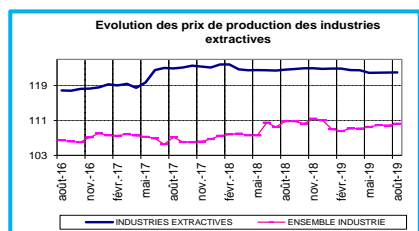


Une stabilité des prix dans les industries extractives

Les prix de production dans les industries extractives n'ont pas connu de variations sensibles entre juillet et août 2019.

Cependant, ils ont chuté de 0,5% en variation annuelle.

Les prix moyens des huit premiers mois de 2019 ont également fléchi de 0,4%, comparativement à ceux de la période correspondante de l'année précédente.

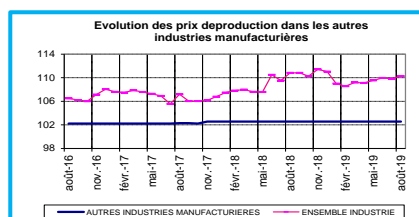


Une constance des prix de production dans les autres industries manufacturières

Les prix de production dans les autres industries manufacturières sont restés stables en variation mensuelle.

Ils n'ont pas également connu de variation en rythme annuel.

Sur les huit premiers mois de 2019, ils sont demeurés constants par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



Un maintien des prix de production dans les industries du papier et du carton

Les prix de production dans les industries du papier et du carton sont restés inchangés en rythme mensuel et annuel.

En outre, ils n'ont pas connu de variations sensibles sur les huit premiers mois de 2019, comparativement à leurs niveaux de la période correspondante de l'année précédente.

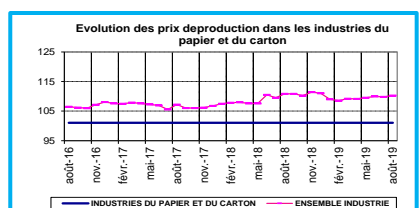


Tableau1 : INDICE DES PRIX DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE BASE 100 EN 2006

	Pond.	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	janv-19	fév-19	mars-19	avril-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	août-19/ juil.19	août-19/ août-18	8 mois-19/ 8 mois-18
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	122,7	122,8	123,0	123,0	122,8	122,9	122,9	122,5	122,5	121,9	122,0	122,0	122,0	0,0	-0,5	-0,4
Extraction de phosphate	16	108,5	108,5	108,5	108,5	108,5	108,4	108,5	108,4	108,5	108,5	108,6	108,5	108,6	0,1	0,1	0,1
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	153,4	153,9	154,6	154,5	154,1	154,3	154,3	153,1	152,9	150,8	150,9	151,0	151,0	0,0	-1,6	-1,4
Extraction ou production de sel et de natron	15	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	105,3	106,4	104,0	104,3	105,2	104,2	102,9	104,3	101,9	102,0	102,5	101,9*	103,9	1,9	-1,4	-1,2
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	139,9	144,3	145,2	141,0	144,6	148,0	137,0	141,9	140,3	137,6	136,5	133,1*	135,7	2,0	-3,0	-2,0
Fabrication de corps gras alimentaires	48	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	0,0	0,0	0,0
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	86,9	90,5	76,5	80,4	83,9	76,9	75,3	81,0	68,0	69,9	73,3	72,0	81,7	13,4	-6,0	-5,8
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	117,3	117,3	117,3	117,3	117,3	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	0,0	-15,8	-15,8
Confiserie, chocolaterie	12	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de sucre	111	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	0,0	0,0	0,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication de boissons	36	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits à base de tabac	18	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR	16	107,4	107,4	107,4	130,4	127,5	127,5	138,8	138,4	135,1	137,0	122,0	122,0	133,9	9,8	24,7	13,5
Egrenage de coton	13	108,4	108,4	108,4	134,5	131,2	131,2	144,0	143,6	139,8	142,0	124,9	124,9	138,5	10,9	27,7	15,1
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES CHIMIQUES	171	114,4	117,5	118,5	120,7	116,4	110,0	111,7	114,0	114,1	114,2	114,0	109,9	110,6	0,7	-3,3	1,7
Raffinage pétrolier	47	138,7	147,1	149,1	152,0	138,9	120,5	128,7	133,8	136,7	137,3	135,6	134,8	134,3	-0,4	-3,2	-2,8
Fabrication de produits chimiques de base	50	129,9	131,8	132,9	137,6	135,5	131,5	129,8	132,3	129,7	129,2	130,9	116,9	120,2	2,9	-7,4	8,5
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	91,3	92,9	92,9	92,9	92,9	92,9	92,9	92,9	92,9	92,9	92,1	92,1	92,1	0,0	0,8	1,4
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication de peinture et vernis	10	86,7	87,0	87,3	87,3	87,3	87,3	87,3	87,3	87,3	87,3	87,3	87,3	87,3	0,0	0,7	0,3
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	74,1	73,9	82,0	81,2	78,4	74,5	63,5	70,7	73,9	72,7	67,5	74,8	73,5	-1,8	-0,8	-11,0
Fabrication de produits en matières plastiques	13	79,5	78,6	78,5	78,8	79,3	79,5	81,8	80,7	81,0	82,1	82,2	82,3	81,9	-0,6	3,0	1,0
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	91,1	91,6	91,8	91,9	92,5	92,0	92,1	91,6	92,2	92,9	95,4	94,6	96,6	2,1	6,0	3,2
INDUSTRIES MECANIQUES	28	96,7	95,8	96,7	95,6	94,2	97,0	95,7	97,9	98,3	98,0	98,5	98,1	98,2	0,1	1,6	1,6
Produits de la sidérurgie	9	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	120,0	120,0	120,0	120,0	120,0	120,0	0,0	4,9	3,7
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	103,1	100,1	103,3	99,4	94,3	104,3	99,7	101,2	102,6	101,6	103,2	101,8	102,2	0,4	-0,9	0,5
Fabrication de machines et matériels électriques	8	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	0,0	0,0	0,0
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	0,0	0,0	0,0
ENERGIE	141	146,6	139,5	140,6	142,8	142,6	138,8	136,3	134,1	140,1	141,9	142,5	149,3*	146,3	-2,0	-0,2	1,4
Production et distribution d'électricité	82	166,0	153,8	155,7	159,4	159,2	152,6	148,3	144,5	154,9	158,0	158,9	170,6*	165,5	-3,0	-0,3	2,2
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0	0,0
ENSEMBLE INDUSTRIE	1000	110,8	110,8	110,3	111,4	111,0	109,0	108,6	109,2	109,1	109,5	110,0	109,8*	110,9	0,9	0,0	0,8

*Données mises à jour

Rocade FannBel-air Cerf-volant. BP 116 Dakar RP- Sénégal. Tél : +221 33 869 21 39 /

Fax : +221 33 824 36 15

© ANSD / DSECN / DSC / BEC, octobre 2019, site web: www.ansd.sn

Champ couvert

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 30 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babacar NDIR**

Directeur Général Adjoint : **Allié Nar DIOP**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale: **Mbaye FAYE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles: **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Mamadou THIOUB, Mouhamed COULIBALY & Muhamed NDIAY**

Equipe de collecte : **Birama MBAYE, Ibrahima BA, Amadou SALL, Nafy KANOUTE & Awa SEYDI**

Diffusion: **El hadji Malick GUEYE**